



PARTICULIERS



TOULOUSE (31)
PARIS (93)



DANS NOS CAMPUS



175H + 7H D'EXAMEN



ÉLIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS

Savoir mettre en application l'ensemble des objectifs définis dans les différents modules. Cette formation diplômante permet la délivrance d'une carte professionnelle pour les métiers d'agent de sécurité.

PUBLIC

- Toute personne souhaitant travailler dans la Sécurité Privée.
- Savoir lire, écrire et compter (Test B1 obligatoire).
- Être titulaire de l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques, de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe. À la fin de chaque module, le formateur validera les acquis par un examen blanc. Remise d'un livre reprenant tout le programme.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ensemble du matériel conforme à l'arrêté

PROGRAMME

UV1 - MODULE "ENVIRONNEMENT JURIDIQUE"

- Connaître le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure - partie législative et réglementaire.
- Connaître les dispositions utiles du Code Pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.
- Respecter le code de déontologie.

UV2 - MODULE "SECOURISME"

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

UV3 - MODULE "GESTION DE CONFLIT"

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.

UV4 - MODULE "STRAGIQUE"

- Savoir transmettre les consignes.
- Réaliser une remontée d'informations

UV5 - MODULE "PREVENTION DES RISQUES INCENDIE"

Initiation au risque incendie

UV6 - MODULE "MODALITÉ D'APPRÉHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU MÉTIER"

- Application de l'art. 73 du Code de Procédure Pénale.
- Application de l'art. 73 du Code de Procédure Pénale dans le cadre des missions.

UV7 - MODULE "SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES"

- Définir les menaces terroristes.
- Prévenir les actes terroristes
- Réagir face à un acte terroriste
- Secourir lors d'un acte terroriste.

UV8 - MODULE "PROFESSIONNEL"

- Appliquer les techniques d'informations et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

UV9 - MODULE "PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION VISUELLE DES BAGAGES"

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

UV10 - MODULE "SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ"

Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection.

UV11 - MODULE "GESTION DES RISQUES"

- Maîtriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé.
- Sensibilisation au risque électrique

UV12 - MODULE "ÉVÉNEMENT SPÉCIFIQUE"

- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.
- Identifier les acteurs d'un événement.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

UV13 - MODULE "GÉSTION DE SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES"

- Le stress.
- Réagir face à une agressivité.
- Les fondamentaux de l'intervention de l'agent de prévention et de sécurité.

UV14 - MODULE "INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE"

- Évaluer les risques professionnels.
- Situer le risque industriel majeur au seuil des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Adapter le rôle et les missions d'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

ÉVALUATION

- QCU (Questionnaire à choix unique).
- Évaluation pratique.

RNCP 36648 - Échéance au 01/07/2027
Certificateur : ADEF

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.